

Formez-vous à l'agriculture citoyenne et territoriale



Programme formations et animations réseau InPACT Tarn-et-Garonne septembre - décembre 2026

Le réseau propose des formations et des rencontres entre agriculteurs et agricultrices pour :

Renforcer ses compétences

Découvrir des pratiques concrètes sur le terrain

Echanger avec d'autres professionnels

Prendre du recul sur son exploitation

Construire collectivement des solutions adaptées aux réalités agricoles

Concevoir son projet en agriculture paysanne

Transmettre sa ferme





Septembre

huiles essentielles avec Éric Petiot
structure organisatrice : ADEAR82



Septembre

GIEE MSV : échanges de pratiques
Maraîchage : retours sur les adaptations
de la canicule, NitraChek et couverts
végétaux
structure organisatrice : ADEAR82



Septembre

Echanges de pratiques
Itinéraire technique Tomate
structure organisatrice : Civam semailles



Septembre

GIEE Biodiversité fonctionnelle
Savoir observer sa biodiversité
structure organisatrice : Civam semailles



Septembre

GIEE PPAM
De la culture à la transformation
structure organisatrice : Civam semailles



Septembre

Initiation : Saisir ma comptabilité, je
m'y lance ou pas? - COMPLET
structure organisatrice : AFOCG 82



Septembre

Facturation électronique : Comprendre
la réglementation, choisir sa plateforme
pour une transition sereine
structure organisatrice : AFOCG 82



Octobre :

les itinéraires techniques des
légumes primeurs, avec Alban
Réveillé

structure organisatrice : ADEAR82



Octobre :

Améliorer la fertilité de mon sol en
système maraîcher
structure organisatrice : ADEAR82



Octobre :

Chiffrer son projet de création,
reprise ou développement
d'activité en agriculture paysanne
structure organisatrice : ADEAR82



Octobre

Accueil à la ferme
Construire son projet pédagogique
structure organisatrice : Civam semailles



Octobre

Rencontre départementale du réseau
accueil à la ferme
structure organisatrice : Civam semailles



Octobre

Collectif FABACEE
Gestion économe de l'eau à l'aide de sondes
tensiométriques - Weenat
structure organisatrice : Civam semailles



Novembre

Comment réajuster son calendrier de
pâturage, avec Sarah Mihout
structure organisatrice : ADEAR82



Novembre

Parasitisme élevage petits ruminants
structure organisatrice : ADEAR82



Novembre

Echange de pratiques : Comment
améliorer ses prairies peu productives
structure organisatrice : ADEAR82



Novembre

Rencontre régionale du réseau accueil à
la ferme
structure organisatrice : Civam semailles



Novembre

Collectif FABACEE
Réalisation et utilisation de la Lifofer
structure organisatrice : Civam semailles



Novembre

Collectif FABACEE
Savoir utiliser le nitra check
structure organisatrice : Civam semailles



Décembre

GIEE MSV : échanges de pratiques
Maraîchage
structure organisatrice : ADEAR82



Décembre :

Travail et valorisation de la laine
structure organisatrice : ADEAR82



Décembre :

Echanges de pratiques
Logiciel de planification -Ouvre ta ferme
structure organisatrice : Civam semailles



Décembre :

Echanges de pratiques
Taille douce en arboriculture
structure organisatrice : Civam semailles



Janvier

Initiation : Saisir ma comptabilité, je
m'y lance ou pas?
structure organisatrice : AFOCG 82

Suivez nos prochaines formations





Une question ? Information, dates, inscription ...

Contacter l'association organisatrice de la formation



ADEAR 82 : Mathilde Lépine
adear82.ml@jeminstallepaysan.org
06 46 74 70 69

AFOCG du Tarn-et-Garonne
afocg82@wanadoo.fr
05 63 63 06 77



CIVAM SEMAILLES : Lauren Giry
civamsemailles@civam-occitanie.fr
06 65 06 42 94

INFORMATION FINANCEMENT



Certaines formations sont prises en charge par le fonds VIVEA dans la limite du plafond annuel de crédits à la formation de 2000€ pour les chef.fes d'exploitation, conjoint.es collaborateur.ices, cotisant.es solifaires, à jour de leurs cotisations VIVEA et porteur.euses de projet titulaires d'une attestation VIVEA datée de l'année en cours. Pour tout renseignement complémentaire sur le financement de la formation (tarif, autre fonds de formation...) merci de nous contacter.

Si vous êtes porteur.euse de projet (non contributeur.ice aux fonds VIVEA), la prise en charge par le fonds VIVEA s'effectuera à condition que la formation soit inscrite dans votre PPP et réponde aux priorités P3 et P6 du cahier des charges VIVEA (formations techniques)

